Vivre à Claix

Bulletin n° 28
Janvier, Février, Mars 2015

Mot du maire,

Je souhaite rendre hommage aux victimes des attentats perpétrés sur le seuil français dans les premiers jours de janvier. A travers ces victimes et l'atteinte à la liberté de la presse, c'est la France entière qui est attaquée et notamment dans ses valeurs de liberté d'expression. Nous ne pouvons donc pas rester indifférents. Nous devons montrer à nos assaillants de l'ombre, que nous n'avons pas peur, que nous voulons vivre en toute liberté et sans crainte dans notre pays et que nous sommes unis pour dire non au sectarisme, au fanatisme et à la barbarie.

Malgré ces drames, je me permets de vous souhaiter, à toutes et tous, une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle.

C'est aussi l'occasion de remercier nos secrétaires, nos agents techniques, le personnel scolaire, pour leur implication et leur travail, souvent discret mais efficace en faveur des claibertins.

De remercier également toutes celles et ceux qui par leur engagement ou leur travail participent au développement de notre cité, je pense à vous mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux, à vous les bénévoles de nos associations et de la bibliothèque, vous l'équipe enseignante, vous les représentants des corps constitués que sont la gendarmerie et les pompiers, également vous les artisans, commerçants et entreprises de la commune, vous les représentants de la presse locale et plus généralement vous qui de près ou de loin contribuez à l'essor de notre commune.

Cette cérémonie est aussi, par tradition et par utilité, l'occasion d'un discours qui veut mettre en exergue le bilan de l'année écoulée et dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Retenons quelques faits marquants de l'année 2014,et en premier - parce qu'il concerne l'école et l'avenir de nos enfants - la mise en place en septembre, de la réforme des rythmes scolaires dans notre école et celles du territoire communautaire. La C.D.C. a confié la gestion des temps périscolaires au centre social « Effervescentre » que je tiens à remercier du travail fourni car cette mission était et reste complexe. Bien entendu, comme cela était prévisible, des ajustements sont intervenus et d'autres viendront au fur et à mesure des besoins. Comment ne pas parler des élections municipales : la constitution d'une équipe n'est pas forcément une chose aisée, il faut s'entourer de personnes qui ont surtout la volonté de s'investir pour le bien commun sans distinction de leur horizon professionnel ou politique. C'est ce qu'une nouvelle fois j'ai fait avec cette nouvelle équipe.

Nous pouvons également rappeler notamment :

- L'installation d'une marquise au-dessus de la buvette du stade,
- la réfection de la peinture de la bibliothèque et la modification de la porte pour remplacer les parties pleines par des vitrages,
- l'installation d'une sonorisation à l'église,
- toujours notre programme d'entretien annuel de la voirie.

Nous voici donc à l'aube de l'année 2015, année que beaucoup qualifient déjà de difficile sur le plan social et économique. Dans une société en mutation, où de nombreux repères sont bousculés, la commune apparaît, pour quelques temps encore, une communauté humaine, où peuvent se maintenir des élans de solidarité, même si le contexte économique demeure difficile et conduit les politiques publiques locales à la prudence.

Prudents, nous l'avons toujours été et nous le resterons. Car cette disposition d'esprit ne nous empêche pas, bien au contraire, de faire avancer notre commune et ne nous empêche pas non plus de préparer son avenir. D'ailleurs, nous envisageons pour cette année, par exemple :

- le lancement de notre projet de construction d'une salle multisports : l'équipe de maitrise d'œuvre sera choisie dans le mois de janvier,
- le renforcement de l'éclairage public route de Chez Chagneau et route de Chez Marceau,
- l'achat de jeux extérieurs pour l'école et l'espace vert de la mairie,
- encore et toujours l'entretien de notre voirie.

Concernant la construction de la ligne L.G.V., les travaux de la pose des installations d'électrification de la ligne et des rails vont prochainement débuter, ils causeront certainement quelques nuisances sur le plan sonore mais seront, sans aucun doute, plus discrets que les travaux de terrassement et de construction des ouvrages d'art que nous avons subi ces deux dernières années.

Un autre chantier, moins bruyant mais tout aussi important nous attend dans le cadre de la C.D.C. et de la délimitation de son périmètre. En effet, le nouveau seuil des C.D.C. en nombre d'habitants, encore en débat au Sénat, devrait passer en 2016 de 10 000 à 20 000 habitants. Ce qui veut dire que si ce seuil était définitivement retenu, notre C.D.C. devrait fusionner avec une autre pour atteindre le niveau souhaité. L'équipe municipale ne manquera pas de vous informer au fur et à mesure de l'évolution de ce dossier.

Un mot sur la démographie pour vous dire que la population de CLAIX est, selon les estimations de l'I.N.S.E.E., de 1011 habitants au 1er janvier 2015. Ce nombre sera certainement confirmé par le prochain recensement qui débutera le 15 janvier pour se terminer le 14 février et je vous demande de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs pour l'accomplissement de leur mission.

Je termine mon propos en ayant une pensée forte pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés et une pensée toute particulière, enfin, pour celles et ceux qui nous ont quittés récemment.

Une nouvelle fois, je vous souhaite à toutes et tous au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et de solidarité.

Dominique PÉREZ

VOEUX 2015

3ème CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est lors de leur première séance de travail du jeudi 06 novembre dernier, exceptionnellement ouverte au public et entourés des membres du conseil adultes que nos jeunes ont élu pour maire, Marie GRANDVEAU, élève de CM2, devant Zoé, Adrien et Mathias, les trois autres candidats. Après l'avoir félicitée, le maire Dominique PÉREZ a remis à Marie l'écharpe officielle, mais c'est à l'ensemble des 9 enfants que le maire a offert le « pin's du jeune élu ». Puis ce fut le moment de la traditionnelle photo avant de se quitter, pour se retrouver aux différents événements mais aussi le jeudi 22 janvier pour une réunion de travail plus studieuse.

FNCR - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreux citoyens sont venus assister sous la pluie à la commémoration de la guerre 14/18 dont c'était le 100ème anniversaire.
Après lecture du message de Kader ARIF (secrétaire d'État aux Anciens Combattants) par le maire et le président Guy GAUVRIT, celui-ci a décoré de la croix du combattant M. Jacques BLANCHET ancien combattant d'ALGÉRIE.
Le conseil municipal des jeunes et de nombreux enfants étaient présents à cette cérémonie, qui s'est terminée par la Marseillaise chantée « à capella ».

VOISINS VIGILANTS !

Suite à une série de cambriolages et de vols sur notre commune de jour comme de nuit, et en concertation avec les habitants, la municipalité précédente a pris l'initiative de mettre en place le dispositif « Voisins vigilants », concrétisé par la signature d'une convention le 16 avril 2013 avec la Préfecture de la Charente et la gendarmerie d'une durée de deux ans.

L'échéance de cette convention approchant, le maire a sollicité le nouveau conseil municipal pour qu'il se positionne sur l'opportunité de maintenir ce dispositif mis en place sur notre territoire.
Il est rappelé qu'en vingt mois nous n'avons eu à déplorer que deux faits délictueux.
Compte tenu de ces résultats et du fait que « Voisins vigilants » permet à chaque habitant de se mobiliser de façon citoyenne pour la sécurité publique, l'équipe municipale a unanimement entériné par délibération lors de la séance du conseil municipal du 19 novembre 2014 le maintien du dispositif.

Bien entendu les bon résultats mentionnés ci-dessus, ne doivent pas faire relâcher notre vigilance, qui est la clé de voûte de ce dispositif.

UN SYMPATHIQUE REPAS POUR NOS AINÉS

Samedi 13 décembre 2014 a eu lieu le traditionnel repas des ainés à l'Espace 2011.

Ils sont venus un peu plus nombreux et heureux de se retrouver pour passer un agréable moment autour d'une bonne table.

Après un apéritif servi avec l'aide des nouveaux membres du conseil municipal des jeunes,
c'est un repas, concocté par le traiteur Corinne ROMAIN, qui a été préparé et servi par l'équipe municipale orchestrée par Sylvie en cuisine.

L'animation faite par les « Pépés Moustachus » a permis aux uns de fouler la piste de danse, aux autres de pousser la chansonnette ou raconter des histoires.

AS CLAIX

Pour finir l'année, l'école de foot CLAIX-ROULLET organisait le mercredi 17 décembre son traditionnel goûter de Noël. Une centaine de bambins accompagnés de leurs parents ont assisté à la projection du film DRAGON 2 suivie de la collation offerte par les deux clubs. Les enfants sont repartis enchantés de cette après-midi. Côté sportif, les résultats sont bons et des progrès (comme toujours) à faire pour la seconde partie du championnat. Les responsables de l'école de foot souhaitent aux enfants, parents et amis une bonne et heureuse année 2015.

La mi saison est déjà là ! L'entente avec BLANZAC se passe très bien. Le classement pour les deux équipes est correct puisqu'elles sont positionnées pour la B en 8ème et la A en 7ème places du classement. La coupe en Centre Ouest est plus dure : nous avons joué deux tours : 1er contre les DRAGONS VERTS, le 2ème perdu contre COUHÉ. En coupe Charente, trois tours contre BERNEUIL-ASNIÈRES perdu contre PRANZAC équipe supérieure d'une division. Maintenant nous allons rentrer en coupe EDELY. L'équipe B s'est faite éliminer au 1er tour en coupe des réserves contre SAINT-HILAIRE. Nous espérons que la 2ème partie du championnat sera meilleure que les matchs allers car l'infirmerie était pleine. Les matchs retours seront à BLANZAC et la coupe à CLAIX.
L'A.S. CLAIX souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2015 ainsi qu'à nos sponsors.

Les prochaines dates à retenir :

Dimanche 15 février : thé dansant
Samedi 07 mars : soirée country
Samedi 21 février : concours de belote
Samedi 11 avril : concours de belote

LA BOULE CLAIBERTINE

La fin des entraînements s'est terminée le 10 octobre et l'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 07 novembre. Avec le compte rendu de toute la saison, financièrement restent stable. Pas de changement dans le bureau qui est composé de :

Philippe JOUBERT président
Jean-Michel BONNEAU secrétaire
Corinne NOUZAREDE trésorière
Marc MOURNAUD vice-président
Dominique VRIGNON secrétaire adjointe
Philippe VERGNAUD trésorier adjoint.

L'amicale remercie tous les adhérents, les associations, **les sponsors** ainsi que les bénévoles et les personnes qui ont participé aux dons de la saison passée et **vous souhaite à tous ses vœux de bonheur pour l'année 2015.**

Prochain rendez-vous : Ouverture de la saison de boules : **vendredi 13 mars** à 19h00 (avec entraînement tous les vendredis).

FOYER RURAL

Suite à l assemblée générale, voici la composition du nouveau bureau :

Président Michel POMMIER
Vice président : Jacky BESSE
Trésorière Jacqueline POMMIER
Adjointe : Martine MERILHOU
Secrétaire Adeline PONTERY
Adjointe : Céline KRYNSEN

De nouveaux membres nous ont rejoints: Vivianne DUVIGNAC, Daniel et Claudine LACROIX et Brigitte SALINAS.

Prochain rendez-vous le « Troc jardin » **le 25 avril** de 9h à 13 h à l'Espace 2011.
Pensez à préparer vos boutures.

LES CLAIX DE LA GYM

Après un début de saison réussi, nous voici à l'approche des fêtes de fin d'année et "tradition oblige", les adeptes de la Zumba ont revêtu leurs belles parures rouge et blanche pour le plus grand plaisir de Sophie notre animatrice. Petits et grands ont eu droit à quelques chocolats, après leurs derniers efforts sportifs de l'année.
Petit rappel des cours : step de 19h à 19h50, renfo de 19h55 à 20h45 et zumba de 20h50 à 21h40 les jeudis.
Sportivement

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le dimanche 16 novembre, l'A.P.E. organisait sa première manifestation, la bourse aux jouets, à l'Espace 2011. C'est avec une bonne humeur et la convivialité que l'A.P.E. a pu accueillir dans cette salle les 48 exposants inscrits dont des élèves de l'Ecole de Gestion et de Commerce venus vendre leurs propres jouets pour récolter des fonds afin de mener leur projet éducatif durant cette année scolaire.
L'A.P.E. a décidé de renouveler les commandes de chocolats de Noël mais aussi d'innover en proposant en octobre pour Halloween la vente au kilo de citrouilles qui fut un succès pour une première année. Puis ce fut au tour du tant attendu, sapin de Noël. Les commandes ont été un vrai succès et même si la livraison fut semée d'embûches, les sapins ont pu être décorés dans chaque foyer pour le week-end du 6 décembre comme prévu. Nous remercions chaque personne de la commune et hors commune pour leur commande et leur compréhension suite à ce léger contretemps. Dans la continuité du mois de décembre, nous fîmes place à la magie de Noël pour les enfants le vendredi 19 avec le traditionnel goûter de Noël et cette année encore les enfants se sont vus remettre un cadeau individuel, par ce personnage magique qu'est le Père Noël. Tous les enfants ont offert à leurs parents et au public présent, de jolis chants de Noël. Mais le Père Noël ne descend jamais les mains, voire le traineau vide, il a aussi offert à chacune des maîtresses, un lot de livres pour chaque classe, afin de les remercier pour leur travail effectué et leur gentillesse envers les enfants chaque année. **Les membres de l'A.P.E. vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.**

Prochaine manifestation de l'A.P.E. : le loto le **samedi 7 février** à l'Espace 2011

Association Claix d'Or

Le 6 décembre 2014, CLAIX D'OR organisait un repas entre adhérents, et c'est autour de sa Présidente d'honneur Madame Marie PERROCHEAU (nous la remercions de sa présence), que se sont réunis 33 convives. Cette journée fut une réussite alors ... à l'année prochaine ! Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Le 31 janvier, à l'Espace 2011, le club vous invite à son repas **ouvert à tous**.
Le plat principal sera un colombo de porc.
Le prix du repas reste inchangé : 18 euros
Date limite des inscriptions : 20 janvier 2015 auprès de :
- Annette BARBOTIN : 05 45 66 32 81
- Nicole MICHELET : 05 45 66 33 95
- Martine VILLECHALANE : 05 45 66 41 97

LES P'TITS BOUTS DE CLAIX

Pour Halloween, les « P'tits Bouts d'CLAIX » ont réalisé un photophore.
Pour cela, la traditionnelle citrouille a été remplacée par une orange dégageant ainsi une très bonne odeur quand la bougie chauffe-plat était allumée.

Et en attendant l'arrivée du Père-Noël, les nounous ont aidé les enfants à concevoir un calendrier de l'Avent, en forme de sapin, garni de gourmandises enveloppées dans de jolies serviettes aux motifs de Noël.

L' Association « Les P'tits Bouts d'Claix » vous souhaite une très bonne année 2015.

TENNIS CLUB DE CLAIX

Samedi 6 décembre était jour de récompense et de fête de fin d'année pour les jeunes comme pour les adultes du club. Les enfants de 5/9 ans de l'école de tennis ont bénéficié d'une sortie à Happy Land alors que les 10/17 ans se sont retrouvés au Laser Game, clôturé pour chacun d'un goûter.
Ensuite tout le monde s'est retrouvé au club house pour la remise des diplômes destinés aux jeunes de l'école de tennis .Ceci en présence d'une quarantaine de personnes dont le maire Dominique PÉREZ et Nathalie BLANCHET adjointe à la vie associative ainsi que plusieurs élus et les sponsors du club.
Le président Patrick BONNEAU a mis en avant l'effectif en augmentation et les bonnes performances des jeunes qui sont en progression grâce à la compétence de Paul Henri CHABOT qui est chargé des cours. « Les séances d'initiations et de perfectionnements préoccupent l'association, puisque le financement est de plus en plus lourd à supporter pour le club au vu des nouvelles réglementations de la fédération » souligne le président.
Ce dernier ajoute, que désormais le club est inscrit auprès de l' ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances). Ainsi les licences pourront être réglées par chèques vacances ou par chèques sport.
Avant que jeunes et adultes se retrouvent au restaurant du multiple rural de CLAIX "Le Claibertin" pour un sympathique repas festif, la remise des diplômes tant attendue par les jeunes tennismans a eu lieu avec pour récipiendaires :

Diplôme niveau Violet:
Otys CHENTIL, Flavio GLAPPIER, Sacha DUMONTET, Aliénor DOMANEC.
Diplôme niveau Rouge:
Andy GASCOIN, Lucas HENRI, Arthur CHARLEBOIS, Ilyes ASHAINE, Loanne AUBIN, Estaban MEUNIER et Elio AUGEARD.
Diplôme de la combativité:
(challenge mosaïque): Clarysse ARNOLIN, Eymeric LOUSTEAU, Antonella GLAPPIER, Maëlle DUMONTET, Baptiste GRANDVEAU, Florian BONNEAU et Valentin MAZOUÉ.
Diplôme Persévérance :
Chloé NEVEU, Emma DOS REIS, Manon TAMELIN et Laura LAMIAU.

Le tennis vous invite à sa prochaine animation qui aura lieu le 4 avril **à l'Espace 2011 pour un grand Quiz** festif avec sketches et rires au programme. Renseignements cartes, cours, tennis compétition et loisirs. **Tél 05.45.97.03.74 ou 06.68.10.55.60**.

TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRE

Mme Manon HANSEMANN, chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Charente, a transmis un courrier daté du 07 novembre dernier rappelant que **toute intervention (construction nouvelle, restauration, démolition, aménagement,…) dans les cimetières situés dans le périmètre d'un monument historique comme c'est le cas du notre, est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France**. Afin de préserver l'aspect paysager et patrimonial, elle précise que les monuments funéraires doivent être réalisés avec un matériau minéral :
- dans les cimetières anciens comprenant une majorité de monuments en calcaires, les nouveaux monuments funéraires doivent être en calcaire également et les concessions anciennes doivent être préservées.
- dans les extensions des cimetières, les monuments funéraires pourront être en calcaire ou en granit de ton gris moyen, poli, adouci ou flammé. La hauteur doit être limitée à un seul niveau.

Le Haut débit pour tous, par fibre optique !

La Communauté de communes CHARENTE-BOËME-CHARRAUD s'est engagée sur le projet de déploiement du très haut débit aux côtés des Communautés de communes de BRACONNE CHARENTE et La Vallée de l'Echelle.
L'objectif est de fournir une solution technique avec le très haut débit aux entreprises de nos territoires ainsi qu'aux habitants, mairies et écoles. Pour la conduite du projet nous nous appuyons sur les services du SDEG 16 qui a passé un marché de travaux pour la réalisation des infrastructures de ce réseau au groupement d'entreprises SOBECA SAS, VIGILEC SAG et AVENIR ÉLECTRIQUE DE LIMOGES.

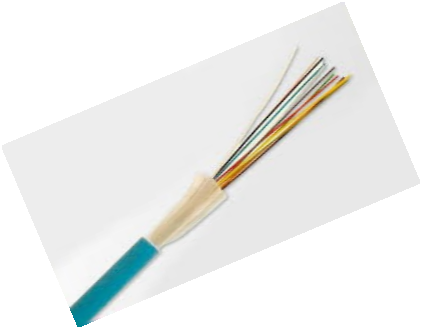

Le coût estimatif des travaux est de 10,45 M€ suivant la répartition ci-dessous : ÉTAT (Fonds pour la Société Numérique) : 2,27 M€, FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) : 1 M€, FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) : 2,5 M€, REGION : 1,2 M€, DÉPARTEMENT : 1,8 M€, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES : 1,68 M€ .

A ce jour, il existe une incertitude forte quant à l'engagement de l'État qui ne peut être garanti en l'absence d'une maîtrise d'ouvrage unique à l'échelle départementale. Dans ce cas la part des communautés s'élèverait à 3,03 M€ sur un coût de travaux qui serait ramené à 9,53 M€ soit 1,161 million € pour CHARENTE-BOËME-CHARRAUD.

Le Conseil Communautaire, a voté cet engagement à l'unanimité, l'objectif est de réaliser les premiers raccordements à l'automne 2015.

RECENSEMENT de la population 2015

Du 15 janvier au 14 février 2015.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous. Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
Il permet donc de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pas besoin de vous déplacer. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident..

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.
Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

Vos agents recenseurs sur la commune :

Amandine LASSALLE

Mélissa MAZOUÉ

Nous vous remercions sincèrement pour le bon accueil que vous saurez leur réserver lorsqu'elles viendront à votre domicile.

Informations diverses

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE ECOULÉE SUR LA COMMUNE

DÉMOGRAPHIE :

Naissances : 16
Mariages : 3
Décès : 9

AUTORISATIONS D'URBANISME : Permis de construire : 11
Déclaration de travaux : 20

POPULATION LÉGALE AU 1er JANVIER 2015 : 1011 habitants

NOS JOIES, NOS PEINES

Bienvenue à :
Nolan MAILLOCHAUD né le 26/12/2014
Fleur PIARD THIL née le 22/12/2014
Julia SIMONNET née le 28/11/2014
Lucas LESTIEU né le 10/11/2014
Éloane SÉCHET née le 08/11/2014

Nos pensées vont vers :
Jean-Pierre VRIGNON décédé le 06/12/2014

calitom
service public des déchets

CONTENEURS INDIVIDUELS
à compter du 1er janvier 2016
Seuls les conteneurs conformes seront collectés.

La norme à respecter a été diffusée, elle est rappelée ici.

Les conteneurs doivent posséder :

- une collerette en façade
- deux roues
- un couvercle amovible fixé à la cuve
- un volume supérieur ou égal à 120 litres.

Nous proposons de vous faire bénéficier d'un achat groupé, à tarif préférentiel, d'un conteneur homologué par CALITOM.

Pour que l'opération puisse être réalisée, il nous faut une commande minimum de 25 conteneurs.
Le prix sera dégressif en fonction de la quantité commandée et ne dépassera pas trente euros.

Vous avez jusqu'au vendredi 27 mars
Pour passer votre commande auprès de la mairie.

Si nous ne pouvons atteindre les 25 conteneurs minimum, vous serez avertis et devrez alors vous équiper auprès des commerces qui ont eux-mêmes reçu des recommandations de la part de CALITOM à propos de la norme retenue : NF EN 840-1

Amicale Charentaise Paléontologie-Minéralogie

EXPOSITION gratuite ouverte à tous
de fossiles, minéraux
Du 19 au 25 janvier 2015
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Espace 2011

Rappel

UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE A VOTRE DISPOSITION

Un lieu de stockage pour vos branchages (**diamètre inférieur à 13 cm**) est à votre disposition dans la carrière de la route de l'église, près de la fontaine.
Renseignements et remise des clés en mairie aux heures d'ouverture.

Ramassage des sacs jaunes :
Le jeudi des semaines impaires.
Sauf décalage dû aux jours fériés
www.calitom.com

29 Janvier	21 mai	10 septembre
12 février	04 juin	24 septembre
26 février	18 juin	08 octobre
12 mars	02 juillet	22 octobre
26 mars	**vendredi 17 juillet**	05 novembre
Vendredi 10 avril	30 juillet	19 novembre
23 avril	13 août	03 décembre
07 mai	27 août	17 décembre
		31 décembre

RUBRIQUE PRESSE

Pour avoir accès aux articles du journal **Sud-Ouest** sur la commune de CLAIX : taper Claix - Sud-Ouest
Correspondant Philippe REBEIX
tél. : 05 45 66 34 35
Pour avoir accès au Blog **Charente Libre** de la Commune de CLAIX et ROULLET SAINT-ESTÈPHE :
taper : http://roullet-saint-estephe-claix.blog.charentelibre.com
Correspondante Josette REBEIX
tél. : 05 45 66 34 35

Rédaction : Commission communication. Impression en mairie. Photographies : mairie et associations.
Distribué en 430 exemplaires, dont deux déposés en Préfecture. N° intracommunautaire : FR 72 392 374 526.